

l'avenir. En effet, si, après la guerre, la banqueroute nous force à créer dans ce pays un état de chaos, comme conséquence des obligations que nous aurons contractées, je prétends que ce chaos, que cette banqueroute générale nous feront forcément nous jeter dans les bras de nos puissants voisins, les Etats-Unis. Que voudra dire pour nous, de la province de Québec, le fait de nous jeter—ce que je ne veux pas—dans les bras de nos voisins, qui seront restés neutres et qui auront à leur disposition toutes les ressources financières voulues? Cela voudra dire pour nous, de la province de Québec,—et j'insiste là-dessus,—la disparition des institutions, des traditions pour lesquelles nos ancêtres ont combattu et pour lesquelles je continue moi-même à combattre en prêchant une politique de non-participation.

Monsieur l'Orateur, on parle de la neutralité des Etats-Unis. Permettez-moi de vous lire une déclaration de M. Herbert Hoover, ancien président des Etats-Unis, qui parle en Américain comme je parle en Canadien. Voici ce que M. Hoover dit:

Tout le système nazi répugne au peuple américain, et la plus grande sympathie des Américains ira aux démocraties, mais quelles que soient nos sympathies, nous ne pouvons résoudre les problèmes de l'Europe.

Comme les Etats-Unis, le Canada, quelle que soit la forme de son intervention, ne peut résoudre les problèmes de l'Europe.

Monsieur l'Orateur, je salue l'héroïsme des Polonais qui défendent le sol sacré de leur pays. Ils écrivent actuellement une des plus belles pages de l'histoire de leur pays. Je salue l'héroïsme de l'Anglais et du Français qui défendent le sol de leur pays, mais je salue aussi le gros bon sens du Canadien qui veut rester Canadien plutôt que d'être Polonais. Et c'est par là que je termine.

(Traduction)

M. R. A. PELLETIER (Rivière-de-la-Paix): Monsieur l'Orateur, nous nous rendons tous compte que nous vivons une heure bien grave. Cet après-midi nous avons écouté avec beaucoup d'attention le discours dramatique et convainquant du ministre de la Justice (M. Lapointe), qui représente au Parlement une circonscription de la province de Québec. Nous avons également eu le plaisir d'entendre les observations de deux autres honorables députés de la même province qui ont tous deux différé d'opinion avec celles qu'avait exprimées l'honorable ministre de la Justice. Cet après-midi, le ministre de la Justice a exposé avec clarté et précision l'attitude du Canada relativement à nos relations avec l'Angleterre et le reste de l'Empire. Nous savons qu'en ce qui

[M. Lacroix (Québec-Montmorency).]

nous regarde à l'heure actuelle l'attitude prise par le ministre de la Justice ne saurait être contestée.

Pour ce qui est du Canada, c'est un fait que nous sommes tenus de venir en aide à l'Angleterre. Ce fait ne pouvait pas être méconnu par les honorables représentants de la province de Québec avant même la présente situation. Au cours des observations qu'il a faites cet après-midi, le ministre de la Justice a dit que les membres de notre groupe doivent accepter la pleine responsabilité de diviser le pays à ce moment particulier. Mais d'où vient cette division? Je demande aux honorables députés si cette division vient de notre groupe. Pour notre part, nous avons conscience de prendre la bonne attitude. Pourquoi? Parce que nous savons que le Gouvernement a toujours suivi la politique de nous engager à défendre le Canada, l'Angleterre et l'Empire britannique.

Lorsque la Chambre a adopté les crédits destinés à la défense, il s'agissait de la défense de quoi? Du Canada seulement? Certes, non. Ces crédits étaient destinés à la défense de l'Empire britannique tout autant qu'à la nôtre. Et pourtant voici qu'aujourd'hui au moment où on nous demande d'utiliser ces crédits de défense, non seulement pour le Canada, mais encore pour l'Empire britannique, il se trouve des gens dans notre pays qui affirment que nous ne devrions pas nous occuper de l'Empire britannique. Je le regrette, mais je ne puis adopter cette attitude-là. A cette heure grave, le devoir me commande de suivre le ministre de la Justice du Canada, parce qu'à mon avis il a exposé la situation d'une manière qui ne peut pas facilement être contestée.

Il a demandé aux Canadiens de rester unis. Je le répète, les membres de notre groupe ont cherché à faire régner l'union au Canada en préconisant un moyen par lequel nous pourrions au moins être tous tenus également de faire des sacrifices. Je suis d'avis que certains honorables membres d'autres régions de notre pays n'ont pas compris la signification de ce que nous avons voulu faire et ils ont cru bon de prendre une attitude différente. On leur a fait croire que le mot "conscription" signifie quelque chose d'horrible. Qui doit en être blâmé? Mon honorable chef l'a indiqué nettement hier soir, je crois, en disant que ce mot a été employé pour des fins et des avantages politiques. Si aujourd'hui nous devons faire face à un grave état de choses, si aujourd'hui l'union laisse à désirer, qui doit en être blâmé? Ce sont ceux qui dans notre pays ont fait servir le mot "conscription" à des fins politiques et ont cherché à diviser le pays pour des avantages politiques.